

Cachet à spirales estampé sur une anse d'amphore (oppidum de Montjean, La Môle, Var)

Jean-Claude Echallier, Denis Wallon

Citer ce document / Cite this document :

Echallier Jean-Claude, Wallon Denis. Cachet à spirales estampé sur une anse d'amphore (oppidum de Montjean, La Môle, Var). In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 5, 1982. pp. 175-177;

doi : <https://doi.org/10.3406/dam.1982.922>

https://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1982_num_5_1_922

Fichier pdf généré le 25/10/2018

Cachet à spirales estampé sur une anse d'amphore (Oppidum de Montjean, La Môle, Var)

par Jean-Claude ECHALLIER * et Denis WALLON **

1. Cette empreinte anépigraphique (fig. 1) trouvée au Montjean en 1973, n'avait pas été publiée à l'époque, faute d'éléments de détermination ou de comparaison, mais l'analyse pétrographique récente de l'anse apporte des informations nouvelles sur l'origine géographique de cette amphore.

2. Description du fragment d'anse timbrée

2.1. LE CACHET

Le cachet imprimé dans l'argile molle (fig. 2, n°1) est placé verticalement sur la base de l'anse (1). Celle-ci est large (environ 5,2 cm à la cassure), de section elliptique, sans nervure, et s'écarte de la panse suivant un angle de 30° environ.

Sur le fond du cachet se détache un cartouche en creux dont la forme générale est celle d'un rectangle terminé à chaque extrémité par une courbe. Dans le cartouche, le motif imprimé en relief est composé de deux spirales affrontées reposant sur deux spirales en accolade, de taille plus réduite, reposant elles mêmes sur deux autres petites spirales affrontées. L'ensemble des registres décoratifs est disposé parallèlement au grand axe du cartouche.

2.2. LA PÂTE

La pâte de l'amphore est lourde, non feuilletée, de couleur brun rouge dans la masse, très peu vacuolaire, macroscopiquement fine et homogène. A l'analyse pétrographique, elle apparaît riche en dégraissant. Celui-ci est fortement hétérométrique, bien qu'il soit dans l'ensemble assez fin, les plus gros éléments dépassant très rarement 0,8 mm dans leur plus grande dimension. Anguleux, simplement émoussés, les grains proviennent de toute évidence d'un processus naturel d'altération, et ils étaient présents dans la terre utilisée par le potier. Le fond de pâte, très finement micacé, contient en effet les mêmes éléments que ceux présents dans les grains les plus gros, ce qui exclut tout apport artificiel d'un dégraissant allochtone dans une argile pure.

La constitution pétrographique de l'ensemble est très particulière. Les grains rocheux présents dans la terre comportent en effet des fragments de pillow-lavas (roches effusives ultra-basiques) qui font partie du cortège des roches vertes, ainsi que des fragments de roches éruptives moins basiques, du groupe des dolérites ou, plus probablement des andésites (la détermination précise est rendue aléatoire par la petite taille des éléments et leur degré d'altération). Associés à ces deux ensembles, on trouve en abondance des micaschistes à deux micas (et peut-être des gneiss), avec présence de hornblende verte et d'épidote, ainsi que des schistes sériciteux ou pélitiques. Ce troisième ensemble témoigne de l'existence d'un complexe métamorphique associé géographiquement aux deux précé-

dents. On trouve également quelques fragments de jaspes à radio-laires (généralement associés aux roches vertes) qui sont fortement recristallisés.

Au contraire, on note l'extrême rareté du pyroxène et l'absence totale de périclase dans le complexe éruptif. De même, les carbonates sont complètement absents, tant au niveau de la pâte que du dégraissant. L'observation microscopique montre que cette absence de carbonate ne peut être due à une décarbonatation au cours de l'enfouissement, mais qu'elle est primaire et due au fait que la terre utilisée provient d'un milieu non carbonaté.

3. Contexte archéologique de la découverte

3.1. DONNÉES STRATIGRAPHIQUES

Les données stratigraphiques sont très pauvres et ne permettent pas de dater précisément le tesson. Celui-ci a été trouvé dans le sondage 16, ouvert au pied interne de la muraille, dans son segment nord-ouest, au sein d'une couche de terre mêlée de pierres. Il n'a été observé aucune trace d'habitat dans ce sondage.

3.2. MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT DU SONDAGE 16

La majeure partie du matériel est constituée de fragments de panses d'amphores massaliètes à pâte micacée (essentiellement du type "jaune terne"). Au contraire, les tessons d'urnes indigènes sont rares dans ce sondage. Dans ce matériel, vingt-quatre frag-



Fig. 1 - Cachet estampé sur l'anse n.2673 du Montjean (× 2).

ments de vases ont pu être identifiés et partiellement datés.

3.2.1. Pour le matériel massaliète :

- deux bords, l'un du type arrondi à lèvre repliée cassée, que M. Py (2) date de 500 av. J.C. (type 2), l'autre arrondi plein, à petit méplat, qu'il date de 450 av. J.C. (type 3) ;
- trois bases de col, dont deux d'amphores sphériques et une d'amphore ovoïde, portant un delta imprimé dans la pâte, sans aucun entourage, ni point oculé central ;
- deux boutons d'amphores massaliètes dont la panse attenante évoque une forme sphérique, et trois fragments de boutons.

3.2.2. Pour les éléments "indigènes" :

- un fond de petit vase fermé dans la tradition pseudo-ionienne. Sa pâte jaune terne, épurée, évoque la céramique pseudo-ionienne, mais Ch. Lagrand (3) le considère comme tardif, et le rapproche de la dernière période d'occupation du site de La Couronne (4) ;
- deux fragments de bord éversé épais d'urnes indigènes.

3.2.3. Pour les éléments importés :

- un petit fond à vernis noir, avec cercles concentriques en réserve (n. 2113), sans doute une coupe à pied bas attique, mais en l'absence de forme et de décor, il est difficile de se prononcer pour une datation précise (3) ;
- un bord à vernis noir écaillé de qualité médiocre, légèrement éversé (n.2195) vraisemblablement italique, de la première moitié du IV^{ème} siècle av. J.C. (3) ;
- un fragment de panse d'amphore étrusque avec l'arrachement rond de l'attache d'anse (n. 2126).

Ce niveau contient des éléments pouvant aller du VI^{ème} s. (par l'amphore étrusque) au IV^{ème} s. (par le tesson italique) et peut-être même au III^{ème} s. Cette

période couvre presque toute l'occupation de l'oppidum et ne permet pas de dater l'anse, en l'absence de toute stratification à l'intérieur de la couche archéologique.

4. La zone de provenance de l'amphore timbrée

Les éléments pétrographiques ultra-basiques présents dans la pâte situent probablement l'origine de cette amphore en Méditerranée orientale. En effet, cette association de roches n'est pratiquement pas connue en Méditerranée occidentale.

Ces complexes ultra-basiques se situent tous sur la bordure nord de la Méditerranée orientale : Grèce continentale (Pinde, Macédoine), Turquie, (Eolide, Lycie, Cilicie), Syrie septentrionale et Chypre. L'absence du complexe métamorphique à Chypre et en Syrie permet d'exclure ces deux régions comme zones de provenance possible. En Cilicie et Lycie, le complexe métamorphique est présent, mais dissocié des roches vertes, qui sont, de plus, enserrées dans les ensembles calcaires tertiaires. Pour ces deux raisons, cette amphore ne peut pas non plus provenir du Sud de la Turquie. Dans le Pinde et en Macédoine, les andésites font défaut et les rares dolérites sont particulièrement riches en périclites et pyroxènes, ce que l'on n'observe pas dans la pâte de cette amphore. De plus, ces deux régions sont très riches en calcaires. Il est en conséquence fort peu vraisemblable que l'amphore puisse provenir de Grèce continentale.

Les seules zones de provenance paraissant envisageables sont donc :

- d'une part l'île de Lesbos en Eolide : on y trouve à la fois les roches ultra-basiques, les andésites, le métamorphisme et une absence presque complète de carbonates ;
- d'autre part, sur la côte éolienne, le golfe d'Edremit, en face de Lesbos, pour les mêmes raisons.

Précisons que cette amphore ne peut en aucun cas venir de la région de Phocée, qui ne comporte ni roches ultra-basiques, ni métamorphisme.

5. Eléments de comparaison archéologiques

5.1. AMPHORES

Il n'existe, à notre connaissance, qu'un exemple recensé en Méditerranée orientale, d'amphore timbrée présentant un motif spiralé. Il s'agit d'une amphore trouvée sur l'Agora d'Athènes en 1938 (5). Le cachet rectangulaire est apposé sur la base d'une anse (fig. 2, n°2) ; il porte deux spirales serrées affrontées, occupant la presque totalité du rectangle. L'anse paraît plate et sans nervure, mais :

- le timbre est apposé horizontalement sur la base de l'anse, et non verticalement ;
- il ne s'agit pas exactement du même cachet : bord supérieur plus rectiligne, angles moins arrondis, pas de place latéralement pour des petites spirales ;
- la pâte est différente ; elle est décrite comme micacée, rouge brique, macroscopiquement pleine de "matières étrangères".

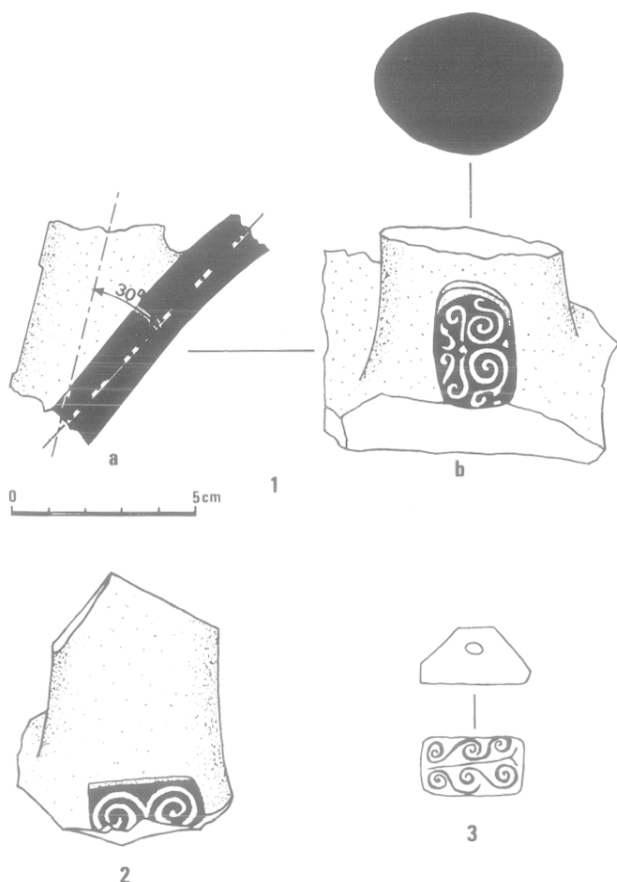


Fig. 2 - 1 : anse estampée du Montjean (n.2673) ; 2 : anse estampée de l'Agora d'Athènes (d'après E. Vanderpool) ; 3 : sceau - amulette de Kameiros (Rhodes) (d'après J. Boardman).

Cette anse a été trouvée au niveau le plus profond (16 m) d'un puits rempli du niveau -16 au niveau -12 m. L'élément le plus ancien de ce remplissage est une amphore au sphinx du peintre de Nessos, datée de 620 - 610 av. J.C. Le remplissage final ne peut, d'après l'auteur, atteindre 530 av. J.C. puisqu'il n'a été trouvé aucune céramique à figures rouges. La profondeur où a été trouvée l'anse à spirales laisse penser qu'elle date plutôt du début du remplissage (première moitié du VI^e s. av. J.-C. ?).

L'auteur n'émet aucune hypothèse quant au lieu de fabrication. Il note seulement que, dans ce remplissage, tous les éléments, sauf trois (6) sont attiques et ne tente aucun rapprochement. Le caractère fragmentaire de l'empreinte ne permet pas de reconstituer l'ensemble du décor. On peut cependant, à titre d'hypothèse, penser que, sans être identique, ce cachet est de la même famille que celui du Montjean.

5.2. GLYPTIQUE

Devant la pauvreté des documents concernant les amphores, nous avons exploré le domaine de la glyptique. En effet, l'étude de l'empreinte sur l'amphore du Montjean montre qu'elle a été réalisée à l'aide d'un

"sceau", au sens large du terme. Le seul exemple pouvant être valablement comparé à celui du Montjean est mentionné par J. Boardman (7). Il s'agit d'un sceau en stéatite trouvé à Kameiros (Rhodes) (fig. 2, n°3), dans un contexte daté de la première moitié du VII^e s. Toutefois, l'âge réel du sceau est inconnu ainsi que sa véritable origine (il n'y a pas de stéatite à Rhodes) (8).

6. Conclusion

L'extrême rareté des éléments de comparaison ne permet pas de dater cette amphore. Tout au plus peut-on envisager, comme hypothèse de travail et par comparaison avec l'amphore de l'Agora, que celle du Montjean est arrivée sur les côtes du Var au cours du VI^e s. D'autre part, on constate que l'angle de raccordement de cette anse sur le fragment de panse (fig. 2, n°1), très différent de celui des amphores grecques archaïques ou corinthiennes, est au contraire identique à celui des amphores massaliètes "sphériques" (9). Et l'on peut se demander si nous ne serions pas ici en présence d'un type d'amphore constituant le prototype oriental de cette forme.

* Chargé de Recherche au C.N.R.S. - I.G.A.L., 21, rue d'Assas, 75270 PARIS Cedex 06.

** Responsable des fouilles du Montjean - 107, rue des Courcelles 75017 PARIS.

1 - numéro d'inventaire - n°2673.

2 - M. Py, *Quatre siècles d'amphore massaliète. Essai de classification des bords*, dans *Figlina*, 3, 1978, p. 7-9.

3 - Communications orales de Ch. Lagrand, que nous tenons à remercier ici.

4 - Ch. Lagrand, *Un habitat côtier de l'Âge du Fer à l'Arquet, à la Couronne*, (B. du Rh.), dans *Gallia*, XVII, I, 1959, p. 179-201.

5 - E. Vanderpool, *The rectangular rock-cut shaft*, dans *Hesperia*, VII, 1938, p. 363-411, fig. 42, n°43. Nous remercions M. J.Y. Empereur et Mme Savvatiannou-Petropoulakou à qui nous devons cette référence.

6 - Ces tessons sont respectivement : n.44, bord de skyphos corinthien ; n.45, bouche d'une arybale corinthienne ; n.11, col d'amphore cylindrique, avec un "O" peint en brun-rouge sur le col. Il considère ce col comme importé, mais n'émet aucune hypothèse sur son lieu d'origine.

7 - J. Boardman, *Island Gems, greek Seals in Geometric and early archaic periods*, London, 1963, p. 138, M.8. Il s'agit d'un sceau acquis par le British Museum en 1864, provenant probablement d'un puits daté de la première moitié du VII^e s. av. J.C., mais sans certitude.

8 - Pétrographiquement, l'amphore du Montjean ne peut pas non plus provenir de Rhodes.

9 - D. Wallon, *Les cols d'amphores "massaliètes" de l'oppidum de Montjean (La Môle, Var)*, dans *Rev. Archéol. de Narb.*, XII, 1979, p. 45, note 19.

Sur l'oppidum préromain de Roquefavour (Ventabren, B. du Rh.) : un système de défense particulier ?

par Jean-Pierre MUSSO *

L'oppidum de Roquefavour est l'objet de fouilles régulières depuis 1975. L'essentiel de nos travaux a concerné :

- le secteur sud-ouest représenté par un îlot d'habitation au plan régulier avec un faciès mobilier caractéristique de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. (1) ;
- l'exploration de la fortification et des abords extérieurs qui font l'objet de la présente note.

Les remparts du type *murus triplex* protègent les faces nord et ouest du site (2) qui sont les plus accessibles. Le terrain est plat au Nord et en faible déclivité à l'Ouest. Les défenses des parties sud et est sont assurées par des barres rocheuses naturelles. Le côté septentrional est sans conteste le secteur le plus vulnérable (3) (fig 1). En effet, une large étendue quasiment plane permettait une approche facile du site ; d'autre